

Alien Mer Normandie

Sentinelles de la
mer
Normandie

Avec le trafic maritime, l'aquaculture ou la plaisance, certaines espèces marines sont déplacées hors de leurs aires naturelles de répartition. Ces espèces, dites non indigènes, peuvent modifier les équilibres écologiques, concurrencer les espèces locales ou révéler des changements environnementaux en cours. Le programme Alien Mer Normandie permet de détecter ces évolutions grâce aux observations des usagers de la mer.

1 OBJECTIFS

- Mieux connaître les espèces non indigènes marines
- Suivre leur implantation et leur progression
- Partager des données utiles pour la gestion du littoral
- Mobiliser citoyens et professionnels autour d'un enjeu commun



Mnemiopsis leidyi

- Tutos vidéos pour l'utilisation de BioObs, CROMIS et BioLit :



<https://youtu.be/GmEWY7rkAPM>

<https://youtu.be/HHLoZqFZrDo>

BioLit
Les observateurs du littoral

BioObs
Base pour l'Observatoire des Observations Subaquatiques

CROMIS
Comité de Relais d'Observation des Milieux Subaquatiques

2 COMMENT PARTICIPER ?



1 - Je m'équipe

Un appareil photo (ou smartphone), et si besoin un carnet ou un support de notes



2 - J'observe

Lors d'une plongée ou d'une sortie sur le littoral, je repère les espèces listées dans le programme. Je note le lieu et la date et toute information utile



3 - Je photographie

Je prends une ou plusieurs photos pour permettre l'identification (vue d'ensemble + détail si possible)



4 - Je partage

Je transmets mon observation via les plateformes partenaires BioObs ou CROMIS, ou via le protocole BioLit Nouveaux Arrivants, en ajoutant les photos et les informations collectées



**RÉSEAU
ALIEN MER**
NORMANDIE

A quoi sert ce programme ? Repérer et suivre les espèces non indigènes marines en Normandie

Zone géographique : Littoral normand & eaux côtières

Porteur du projet : URCPIE Normandie



3 POUR QUI ?

- Plongeurs, pratiquants de loisirs nautiques, naturalistes, usagers du littoral

4 BONNES PRATIQUES D'OBSERVATION

- Ne pas prélever d'organisme : la photo suffit
- Ne pas déplacer les espèces observées
- Respecter les habitats et la réglementation en vigueur

5 QUE DEVIENNENT MES DONNÉES ?

- Les observations sont analysées et validées par des spécialistes
- Elles alimentent des bases de données naturalistes nationales (Inventaire National du Patrimoine Naturel) et régionales (ODIN)
- Elles contribuent à la veille scientifique sur les espèces non indigènes marines
- Elles sont utilisées pour la recherche, la gestion des milieux et l'information des acteurs du littoral

6 RESTER INFORMÉ ?

- Actualités du réseau Sentinelles de la Mer Normandie (LinkedIn et Facebook)

- Cartographies et synthèses issues des observations collectées



Hemigrapsus sanguineus



F. Sichel